

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2019

RÉFÉRENDUMS D'INITIATIVE CITOYENNE - (N° 1558)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL20

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette mesure est déjà pourvue avec la nouvelle rédaction proposée de l'article 2.

Il s'agit donc d'un amendement de cohérence.